

Grand Poitiers Communauté urbaine

Le PLUi, c'est quoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

C'est **un document de planification stratégique à l'échelle de Grand Poitiers Communauté urbaine**. Il a pour objectif de définir les grandes orientations du projet politique d'aménagement pour les dix prochaines années **dans le respect du développement durable**.

Le PLUi réglementera le **droit des sols des 40 communes de Grand Poitiers**, à l'échelle de la parcelle, publique ou privée (hors secteurs sauvegardés). Il sera opposable aux demandes d'autorisation d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable) et de certificats d'urbanisme.



GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi